

DK551657

BA TH 1700



Unité de Service Enseignement et Formation en Elevage
Campus de Baillarguet, TA A - 71 / B
34398 MONTPELLIER Cedex 5



Université Montpellier II
UFR Fac. de Sciences
Place Eugène Bataillon
34095 MONTPELLIER Cedex 5

MASTER

BIOLOGIE GEOSCIENCES AGRORESSOURCES ET ENVIRONNEMENT

SPECIALITE ECOLOGIE FONCTIONNELLE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

PARCOURS ELEVAGE DES PAYS DU SUD : ENVIRONNEMENT,
DEVELOPPEMENT

SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE DE SECONDE ANNEE

Le rôle des femmes dans l'agriculture familiale

Présenté par

Virginia COURDIN

Année universitaire 2007-2008

CIRAD-Diot,
Centre de Coopération
Internationale en Recherche
Agronomique pour le Développement
Baillarguet

CIRAD



000092849

***“Com a mesma ternura com que fazemos nossos filhos e as
mesmas mãos com que levantamos seus sonhos,
transformaremos a terra, distribuiremos o pão
e construiremos um mundo novo”.***

Movimentos de Mulheres Trabalhadoras Rurais do Brasil (2003)

*« C’est avec la même tendresse avec laquelle nous faisons nos enfants et
les mêmes mains avec lesquelles nous soulevons leurs rêves,
nous transformerons la terre, distribuerons le pain
et construirons un monde nouveau ».*

Mouvements des Femmes Travailleuses Agricoles du Brésil (2003)

RESUME

Les femmes sont un des principaux producteurs et fournisseurs d'aliments du monde et jouent un rôle qui croît dans le cadre de l'agriculture. Ce rôle essentiel que jouent les femmes dans le secteur rural, est souvent sousévalué en comparaison avec celui de l'homme. Bien qu'elles occupent un important espace dans le travail rural, elles sont difficilement reconnus comme producteurs ou responsables de la gestion des ressources naturelles à travers leurs tâches productives. La division de la main d'oeuvre agricole entre les femmes et les hommes tend à confiner les femmes dans le rôle de producteur pour les nécessités de la maison : non payée et non comptabilisée dans les statistiques, la main d'oeuvre féminine n'est pratiquement pas reconnue dans le cadre de l'agriculture. Aussi, le rôle des femmes est-il souvent sousestimé dans les stratégies de développement rural. C'est ainsi que la problématique de genre à laquelle font face les femmes rurales, leur complique la construction d'une identité professionnelle individuelle dans un modèle d'agriculture largement masculin.

Mots clés: rôle de la femme, agriculture familiale, genre, organisation du travail, développement rural.

SOMMAIRE

RESUME	3
INTRODUCTION	5
I) GENERALITES DE LA FEMME RURALE.....	6
1.1 - La femme comme actrice du milieu rural	6
1.2 - L'identité de la femme rurale	7
1.3 - Le statut de la femme rurale.....	8
II) LA FEMME DANS L'ORGANISATION DU TRAVAIL AU NIVEAU DE L'EXPLOITATION.....	10
2.1 - Division du travail entre la sphère productive et reproductrice	11
2.2 - Le travail féminin n'est pas reconnu	14
2.3 - Quels sont les travaux des femmes rurales ?	15
III) LA FEMME ET LE DEVELOPPEMENT RURAL	16
3.1 - Rôle et équité de genre	16
3.2 - Les actions et les programmes de développement	17
3.3 - Évolution du rôle de la femme rurale	18
CONCLUSION	22
BIBLIOGRAPHIE	23

INTRODUCTION

Les femmes qui vivent dans les zones rurales ont à leur charge une bonne partie de la responsabilité de la reproduction économique des unités familiales et fondamentalement, celle de la reproduction biologique, sociale et culturelle de la population. La femme comme ressource de travail dans la main-d'oeuvre de l'exploitation, constitue un des éléments les plus importants quant à l'organisation du travail.

Au cours du temps, la présence féminine sur le marché de travail a augmenté, avec actuellement une participation presque égalitaire à celle de l'homme. Mais dans l'agriculture, les « systèmes agricoles patriarcaux » continuent encore à prédominer. Les hommes comme les femmes apportent leur force de travail, mais ce sont les hommes qui bien souvent contrôlent le pouvoir de décision et le résultat de la production.

La contribution qu'effectuent les femmes à la production d'aliments est évidente mais elles sont face à de nombreux problèmes ainsi qu'au manque de politiques qui leur permettraient d'améliorer leurs conditions de vie.

Les raisons précédemment exposées, ont été celles qui ont motivé la réalisation de cette synthèse bibliographique, dont l'objectif est de mettre en évidence les différents aspects du rôle des femmes rurales et ce, à partir d'un rapprochement global de plusieurs domaines : sociologie, anthropologie du développement, économie. Pendant l'élaboration de cette dernière, j'ai consulté divers textes, ce qui m'a permis d'observer l'ampleur de cette thématique. Toutefois, ce travail se centrera sur les thématiques traitées dans les sections suivantes :

- 1 - généralités de la femme rurale ;
- 2 - la femme dans l'organisation du travail au niveau de l'exploitation ;
- 3 - la femme et le développement rural.

La section 2 sur la femme et l'organisation du travail au niveau de l'exploitation sera plus développée, puisque c'est celle qui nous intéresse davantage.

I) GENERALITES DE LA FEMME RURALE

1.1 - La femme comme actrice du milieu rural

Les femmes jouent un rôle essentiel dans le secteur rural, souvent faiblement évalué en comparaison de celui de l'homme. Bien qu'elles occupent un rôle important dans le travail rural, elles sont difficilement reconnues comme producteurs ou responsables de la gestion des ressources naturelles à travers leurs tâches productives.

Selon Brandth (2002), depuis le début des années quatre-vingt il y a eu une recherche considérable sur les femmes dans l'agriculture, particulièrement sur la situation des femmes dans l'agriculture familiale avec une analyse par genre du travail familial. L'intérêt porté au travail des femmes rurales peut être considéré en grande partie, comme une réponse critique à la manière dont le travail des femmes avait été traité comme non pertinent par la recherche agricole, qui s'est focalisée sur l'agriculteur, et a essentiellement mis en avant le rôle masculin. Cette recherche a commencé avec l'importante tâche d'essayer de rendre visible le travail des femmes dans les exploitations familiales. Il s'agit de référencer les heures travaillées, les tâches effectuées, l'accès à la propriété ou les ressources professionnelles, et la participation des femmes dans la prise de décisions de l'exploitation familiale.

Bien que les femmes soient des chefs de un cinquième des maisons rurales et, dans quelques régions, de plus d'un tiers de ces dernières, elles sont seulement propriétaires d'environ 1% des terres (Cinterfor/OIT, 2008). Ainsi, malgré les avances juridiques de ces dernières années, l'accès et le contrôle de la propriété de la terre continue à être découpé et limité pour la plupart des femmes rurales, ce qui accentue leurs difficultés, limite l'accès au crédit, à l'assistance technique et à la participation, essentiels pour le développement. Les tâches d'attention et de soins (provision combustible, eau et repas pour la consommation de la maison et pour la vente) sont encore moins évaluées : non seulement elles sont presque exclusivement à leur charge, mais constituent des facteurs de production indispensables pour l'activité productive « reconnue comme tel » et à laquelle se consacre la famille (Silveira, 2005).

Étant les principales responsables du travail domestique, les femmes effectuent un rôle primordial dans l'économie des maisons rurales et elles sont les principales garantes de leur subsistance. Mais cet apport, qui implique systématiquement, ce que Silveira (2005) a appelé, une « triple journée de travail » (travail domestique, productif et communautaire), reste normalement non visualisé, quelle que soit la région géographique considérée.

On estime que la contribution de la population féminine économiquement active dans le secteur agricole, est jusqu'à cinq fois plus grande que ce qui ressort des données d'enquêtes et de recensements officiels. Cette invisibilité commence, non seulement dans la non prise en compte des tâches d'attention et de soins comme « travail » et, moins encore, comme travail productif, mais dans le fait que la participation féminine dans les projets productifs familiaux

dans le milieu rural (dans le meilleur des cas), est considérée comme « travail familial non rémunéré », avec tout ce que cela implique quant à la diminution de l'autonomie, de l'estime de soi, de la capacité de décider et, par conséquent, de concevoir et gérer un projet de vie personnelle et de travail propre (Silveira, 2005).

Dans les pays de bas revenus et avec un déficit d'alimentation, cette différenciation est plus notoire et détermine une association claire entre femme et pauvreté, qui acquiert des proportions dramatiques dans le milieu rural. Les statistiques démontrent que presque 70% des femmes économiquement actives travaillent dans le secteur agricole dans les régions émergentes et que les paysannes constituent aujourd'hui la majorité des 1.500 millions de personnes qui vivent dans la pauvreté absolue. Quand l'accès aux moyens de production des paysannes diminue, le nombre de personnes qui souffre de pauvreté et de ses effets directs (faim, malnutrition et maladie), augmente inéluctablement. De même, la surcharge de travail des femmes se reflète dans un fort accroissement du travail infantile avec l'augmentation conséquente de la désertion scolaire, l'absence d'accès à la technologie, ainsi qu'à des organismes publics de sécurité sociale et d'appui pendant la vieillesse (Cinterfor/OIT, 2008).

En accord avec l'information de l'OIT (Organisation Internationale du Travail), la non considération de ces questions dans les politiques influence fortement les résultats attendus et peut même augmenter la charge de travail féminine, affecter sa santé et, de plus, elle implique un gaspillage notoire de ses apports et de ses capacités. Pour cette raison, l'incorporation d'une lecture de genre systématique des processus de développement est indispensable et doit être présente depuis le diagnostic de la situation de départ et dans chaque instance et modalité d'intervention pour pouvoir assurer l'efficacité, la qualité et l'aptitude à soutenir des opérations prolongées des actions projetées.

1.2 - L'identité de la femme rurale

La place des femmes dans l'agriculture est actuellement dans une phase importante de mutations, en lien avec l'évolution de l'agriculture mais aussi de la place que les agricultrices cherchent à occuper, tant dans leur exploitation respective que dans le monde agricole (Hamel et Morisset, 1995).

Les différentes recherches menées sur différents terrains ruraux avec une problématique du « genre » montrent la difficulté pour les femmes de construire une identité professionnelle individuelle, dans un modèle d'agriculture toujours basé sur le paradigme du « métier de couple » (Rieu, 2004).

Hamel et Morisset (1995), considèrent que parler des agricultrices, renvoie à des situations très différentes selon que la femme soit salariée, actionnaire ou membre dans une compagnie ou une société, collaboratrice ou bien seule propriétaire.

Ainsi, il existe une polémique sur l'identité de la femme dans le milieu rural. En accord avec Brandth (2002), l'identité de l'homme comme agriculteur est attaché à la propriété de la terre, à sa position professionnelle dans l'exploitation agricole et au travail productif qu'il effectue. Autrefois, l'identité des hommes était défini par leur position frontale dans la force de travail de la famille et l'affaire de l'exploitation agricole, tandis que la position de la femme rurale est attachée à son contrat marital, ce que quelques chercheurs ont appelé « le contrat sexuel », en assumant l'identité de « conjoints d'agriculteurs ». Ceci révèle que les femmes n'ont pas une position indépendante, étant donné leur identité professionnelle faible et à peine reconnue. De plus, l'économie domestique définit les femmes comme mères, liées aux définitions du rôle social et à ses fonctions biologiques.

Par conséquent, les femmes dans l'agriculture ont eu des difficultés graves pour décrire leurs rôles et identifier leur occupation, étant souvent incapables de décrire leur travail dans l'exploitation agricole. Quelques auteurs cités par Brandth (2002) jugent que l'étiquette de « agriculteur » paraît être seulement réservée aux hommes.

Dans son travail, Brandth (2002) a indiqué que dans l'agriculture familiale les femmes sont vues selon ce qui est défini par leur biologie et le contrat marital, sans considérer le travail qu'elles effectuent dans l'exploitation, tandis que les hommes sont définis par leur occupation. Ces différences ont été vues comme naturelles et biologiques.

Par ailleurs, Baylina et Salamaña (2006) indiquent que le rôle du genre est souvent liée au lieu où il est développé. En réalisant une analyse méticuleuse, on visualise bien le rôle des femmes dans les exploitations familiales avec toutes les activités qu'elles effectuent, tant dans la sphère de la production que dans celle de la reproduction. Ceci contribue à la compréhension de la vie quotidienne des femmes, à la connaissance des problèmes et des nécessités dans les communautés rurales en fonction de l'échelle d'analyse en géographie rurale.

1.3 - Le statut de la femme rurale

Dans la pratique comme dans la réglementation législative, les exploitations familiales sont cédées de père en fils : les exploitations sont possédées majoritairement et contrôlées par les hommes. Les femmes, de leur côté, ont un accès faible à la propriété et aux ressources professionnelles, mais en tant que conjointes d'agriculteurs, elles gagnent la propriété en devenant veuve. Pour la majorité des femmes, le point commun d'entrée dans l'agriculture est le mariage, elles deviennent « épouse d'agriculteur ». Il s'ensuit que leur rôle professionnel n'est pas le résultat d'un choix mais de l'union matrimoniale.

En Afrique du Nord, au Moyen-Orient et dans certaines régions d'Asie, les filles n'héritent que de la moitié de ce que reçoit un fils. La veuve perçoit 1/8 des biens de son mari si elle a des enfants et 1/4 si elle n'en a pas. En Amérique latine, l'administration des biens doit se faire avec le consentement de l'époux.

Il faut signaler que dans certains cas, la réforme agraire exclut tout simplement les femmes (Ramond *et al.*, 1987).

Brandth (2002), caractérise l'agriculture familiale comme patriarcale : l'agriculteur masculin est le chef de la famille et de l'exploitation et par conséquent, prend les décisions significatives. Il est le visage public de l'exploitation en prenant part aux organisations de producteurs, forums et organisations syndicales agricoles.

On ne peut pas expliquer l'évolution du statut des femmes en agriculture sans évoquer simultanément l'évolution de la famille elle-même. Dans la mesure où celle-ci est le cadre de l'activité agricole et que la femme est prioritairement destinée à la famille et non à la profession, les changements liés aux relations entre époux retentissent sur la place reconnue à la femme dans l'exploitation agricole (Barthez, 2002).

En général, les grosses exploitations familiales sont gérées par un seul exploitant, souvent l'homme. Dans ce cas, les femmes exercent de plus en plus une profession non agricole. Tandis que dans les petites et moyennes exploitations familiales, les femmes possèdent un rôle équivalent ou « presque » équivalent aux hommes.

Rieu (2004), cite le cas des exploitations françaises, en disant que dans les entreprises familiales individuelles et conjugales, les formules associatives de membres comme les EARL¹ et GAEC² qui continuent à progresser (souvent créés pour des raisons de succession ou de fiscalité) restent dominantes mais les femmes ont accès à un statut équivalent à celui des hommes.

Ces dernières années, dans les pays développés on a observé un accroissement du nombre de femmes comme chefs exploitation et co-exploitants. Rieu (2004) commente, que cet événement confirme que les femmes sont inscrites complètement dans une logique d'acquisition d'un statut professionnel individualisé et participent activement au développement de leurs exploitations en prenant en charge de nombreux domaines liés à la diversification. Dans ces contextes mouvants, les rapports sociaux de genre se transforment en agriculture, de façon silencieuse. Ils vont dans le sens d'une plus grande autonomie des femmes, même si des résistances demeurent, notamment dans la profession agricole largement masculine et « viriliste ».

Lorsque les femmes exploitent leurs parcelles propres, elles rencontrent fréquemment des difficultés comme l'accès aux différents modes de financement qu'ils soient de sources privées ou publiques. Par conséquent, elles sont défavorisées au niveau de leurs résultats productifs. Ceci milite pour qu'elles puissent accéder aux mêmes niveaux de technologies que les hommes.

¹ EARL : exploitation agricole à responsabilité limitée.

² GAEC : groupement agricole d'exploitation en commun.

Un autre facteur d'exclusion des femmes a été le manque de formation professionnelle dans les activités agricoles. Anciennement la formation des femmes rurales était faible ou elle était effectuée dans des écoles domestiques ; ceci conditionnait la formation de sa conduite et par conséquent son rôle postérieur dans la prise de décisions dans les exploitations rurales. Actuellement, les niveaux de formation sont meilleurs et plus élevés de sorte que les femmes et les hommes du cadre agricole partagent le même niveau d'étude. Ce niveau d'étude leur a donné une certaine indépendance et il leur a permis de s'installer quand elles le souhaitent, négocier un emplacement et un statut correct. En accord avec Rieu (2004), une égalité de statut entre des conjoints tout comme la formation technique vont dans le sens d'une plus grande reconnaissance des compétences des femmes et ont des effets indéniables sur l'organisation du travail.

Dans le monde agricole, on est encore loin de droits individualisés en matière de protection sociale. L'accès à ces statuts, qui nécessite l'accord du conjoint, crée une situation de dépendance forte pour les femmes, notamment lorsqu'elles vivent des situations économiques difficiles ou des problèmes au sein du couple. C'est sans doute pour cette raison qu'on compte toujours moins de divorces chez les agriculteurs que dans d'autres catégories socioprofessionnelles (Rieu, 2004).

Des partisans féministes de la théorie de la différence de genre combattent, depuis les dernières décennies du vingtième siècle pour la reconnaissance des différences culturelles, pour le respect et le droit de la femme à être différente mais aussi pour son droit à l'égalité sociale (Albuquerque, 2002). Les injustices culturelles commises contre la femme, ne sont évidemment pas dissociées des injustices socio-économiques.

Les femmes vivent un dilemme perpétuel entre les représentations qu'elles ont d'elles-mêmes, qui sont largement déterminées par l'expérience de vie et par la dogme de sexe et le désir d'être des femmes de la terre selon les changements de la société. En accord avec plusieurs auteurs, il reste beaucoup à faire pour arriver à une représentativité satisfaisante des femmes dans ces espaces professionnels, bien que ces derniers ne considèrent pas l'investissement des lieux de décisions comme une stratégie d'intégration prioritaire.

L'avance des pays dépend de l'amélioration du statut de la femme et de la reconnaissance de son aptitude à prendre part à l'économie de son pays. La recherche devrait contribuer à la connaissance de ces sujets en profondeur considérant les potentialités et les points faibles de chaque pays (Bisilliat, 2003). Il serait nécessaire d'effectuer cette réflexion de manière à penser le futur.

II) La femme dans l'organisation du travail au niveau de l'exploitation

L'agriculture familiale se base sur la main-d'oeuvre des membres de la famille avec l'assignation fondamentale des tâches de genre (Barthez, 2002).

En Afrique, les femmes assument le 75% des travaux agricoles. En Asie, les femmes constituent la moitié de la population active du secteur agricole. En Amérique latine et au Moyen-Orient, où les statistiques sont difficiles à évaluer, une enquête a permis de révéler que les femmes ont une part importante dans le domaine agricole (Ramond *et al.*, 1987).

2.1 - Division du travail par (entre) genre ou entre la sphère productive et reproductrice

Le milieu rural présente des difficultés pour séparer les activités productives et reproductives. Camarero *et al.* (2006), ajoutent que le milieu rural présente une série de spécificités, d'une part l'importance des affaires familiales, dans lesquelles les femmes s'intègrent traditionnellement sous forme de « aides familiales » ou, quand elles le feront comme titulaires ou chefs d'entreprise, conditionnées fortement par les traditions et les loyautés familiales ; d'autre part, des marchés du travail locaux très étroits où l'insertion féminine se produit d'une manière très précaire.

Quant à la division de travail qui est établie entre les hommes et les femmes rurales dans l'agriculture familiale, on peut identifier plusieurs généralités qui rendent compte de cette dernière et qui pénètrent les caractéristiques particulières de chaque pays.

La première est que l'unité familiale de production se caractérise par la superposition de l'unité de production et de l'unité domestique. Ceci implique que tous les membres de la famille ont une participation à son fonctionnement, bien que celle-ci puisse être donnée à des degrés divers.

La deuxième est la superposition entre l'unité de production et l'unité de gestion de l'unité familiale, en comprenant par gestion, le processus de prise de décisions autour de la façon de combiner les ressources productives et l'administration de l'exploitation.

La troisième est le caractère patriarcal de la société dans laquelle on attribue à l'homme le rôle de fournisseur de la famille. En effet, des activités de la sphère productive des exploitations agricoles sont généralement effectuées par les femmes. Elles requièrent certaines qualités hypothétiquement possédées par elles, adultes et jeunes, par nature ou acquises à travers le processus de socialisation.

Entre les qualités mentionnées précédemment, il mérite d'être souligné:

- la capacité d'exécuter des tâches répétitives et courantes ;
- la capacité d'effectuer plusieurs tâches en même temps (une caractéristique d'une grande partie des activités exécutées dans le cadre domestique) ;
- la possibilité d'associer au travail ses responsabilités dans la sphère de la reproduction, en apportant les enfants avec elles sur le terrain ou en s'éloignant de ses résidences pour peu de temps ;

- étant donné les responsabilités qu'elles ont dans la sphère domestique, leur disponibilité pour exécuter préférentiellement des travaux temporaires, ou concentrés à certaines périodes pendant l'année ou bien occupant quelques jours de la semaine ou quelques heures par jour ;

- sa plus grande habileté pour l'exécution des tâches qui requièrent de prêter attention aux détails, sa résistance à travailler (y compris longtemps) dans des positions inconfortables ;

- l'acceptation d'une rémunération relativement plus faible que celle qui est fournie aux hommes ou aux travailleurs qui effectuent d'autres activités ;

- une plus grande docilité (ce qu'implique une plus grande acceptation des exigences le travail et un plus petit nombre de revendications).

Ces caractéristiques mentionnées s'avèrent clef au moment de connaître et interpréter comment s'effectue la division du travail à l'intérieur de l'unité familiale de production, puisqu'elles sont à la base de cette dernière (Chiappe, 2005).

Cette distinction entre les positions qui occupent tant les femmes comme les hommes en ce qui concerne le travail, est due selon Camarero *et al.* (2006) au « contrat » social qui a sanctionné dans le XIX siècle la séparation entre les sphères productif-public et reproducteur-domestique, en destinant la première aux hommes, et la deuxième aux femmes. Dans ce processus, le genre transforme le travail féminin domestique en non-travail (dans la mesure où il est immesurable, n'étant pas soumis à échange marchand) et à son travail rémunéré dans quelque chose d'exceptionnel (et par conséquent moins visible).

La division sexuelle des sphères productives et reproductrices est renforcée par la mobilité masculine (fait que les hommes passent toute la journée hors de la maison) et par la pénurie d'équipements d'appui au travail reproducteur qui caractéristique aux secteurs avec une démographie faible et déséquilibrée, dans un environnement où en outre les modèles traditionnels de domesticité féminine ont déjà encore une grande acceptation sociale (Camarero *et al.*, 2006).

Rieu (2004) ajoute et commente que la répartition des tâches sur les exploitations correspond généralement à une division sexuelle classique du travail : aux hommes incombent la responsabilité et la prise en charge des travaux mécanisés de l'extérieur ; aux femmes les travaux de soins des petits animaux, de garde du troupeau, de récolte des fruits ou de gavage des oies et des canards.

De son côté, Droy (1990) soutient qu'il y a une « division naturelle du travail » entre hommes et femmes reposant sur une distinction entre les travaux d'entretien qui seraient féminins et les travaux de production qui seraient masculins. Cette distinction est inopérante dans bien des régions rurales où les femmes participent aux travaux agricoles et ont leurs propres productions qu'elles commercialisent.

Les femmes sont responsables des soins et des tâches de la maison. Cette assignation de tâches a été assimilée à une distribution du travail « naturel » sur la base de certaines qualités spécifiques du genre (Barthez, 2002).

En Afrique sub-saharienne, la division du travail évolue progressivement étant donné la nouvelle spécificité d'une agriculture de plus en plus spéculative (Riss, 1982).

La division et la distribution de tâches dans l'exploitation est claire et permet la reproduction du rôle social de chacun des acteurs, en rapport à son identité propre. Ces divisions des tâches ou de travail sont directement liées à plusieurs facteurs comme peuvent l'être entre autre l'âge, le lieu, les ethnies et les religions. C'est en fonction de ces éléments que les hommes et les femmes construiront leur situation dans le travail de l'exploitation.

En ce qui concerne l'âge des femmes, nous voyons des différences claires quant à la distribution d'activités, puisque les jeunes femmes qui ont de jeunes enfants, consacrent davantage d'heures aux tâches de la maison et en particulier aux soins des enfants. Les femmes plus âgées avec des enfants adolescents ou plus grands ont quant à elles davantage d'indépendance et par conséquent davantage de temps à consacrer aux tâches productives de l'exploitation.

Droy (1990) commente qu'il y a toujours, pour une société donnée, une répartition des activités, des tâches et des occupations entre les hommes et les femmes. Cette répartition est justifiée ou expliquée de manière symbolique ou religieuse. Elle cite l'exemple des hommes et des femmes africains, où les hommes défrichent et labourent, les femmes sèment (le semis est réservé aux femmes porteuses de fécondité) et sarclent, tandis que la récolte se fait ensemble.

Par ce qui précède, le même auteur dit aussi que la division sexuelle du travail ne peut pas être analysée en termes strictement économiques : elle ne régit pas seulement l'attribution de tâches de production (et de reproduction) mais régit également les activités politiques et religieuses.

Toutefois, pour Rieu (2004) le fonctionnement de l'exploitation familiale est basée sur le modèle idéal de la « complémentarité entre homme et femme » cher à la profession agricole. L'exploitation agricole fonctionne en fait sur un rapport familial de production, et non sur un rapport d'emploi classique impliquant contrat de travail et qualification. En fait, ce « métier de couple » idéalisé se fondait sur une hiérarchie entre les sexes : l'homme chef d'exploitation, la femme et les enfants avec des statuts subalternes. En s'appuyant sur le postulat de l'intérêt commun, il nie l'individu en tant que tel mais surtout les femmes pour lesquelles les possibilités de construire une identité professionnelle sont limitées.

Baylina et Salamaña (2006), jugent que peu à peu, cette constatation de la différence dans les analyses de la division du travail au sein de la famille et de

la société rurale et explique une part d'inégalité. Pour les auteurs, cette façon de considérer les relations de genre est centrale pour analyser la distribution et l'exercice de pouvoir dans les unités familiales, les institutions et la communauté rurale en général.

Le travail des femmes, est encore généralement étudié du point de vue de l'activité et non de celui du contenu du travail lui-même, dans la mesure où la question de la différenciation des rôles de sexe est traitée dans la famille. La question posée consiste alors à inclure l'impact de l'activité professionnelle d'une femme dans la division des rôles dans la famille (Bisilliat, 1992).

2.2 – Le travail féminin n'est pas reconnu

Actuellement une bonne partie de l'activité féminine productive n'est pas reconnue socialement et apparaît peu dans les données statistiques. La frontière entre le travail productif et reproductif, entre le travail pour le marché et le travail domestique, s'avère souvent diffuse. La part du travail productif est souvent intégré au travail domestique qui est non reconnu (Camarero *et al.*, 2006).

Le travail dont les femmes sont responsables, est fait dans les limites privées de la maison, à l'ombre de l'intimité (Barthez, 2002). Les femmes effectuent aussi le travail productif sur l'exploitation bien que le type de tâches qu'elles font varie considérablement. Elles y participent en tant qu'aide familiale ce qui signifie que seul le mari est reconnu comme chef d'exploitation détenteur de la capacité à décider concernant la vie quotidienne de l'entreprise et son orientation.

La femme prend part activement aux activités agricoles familiales, mais est considérée comme collaborateur de la famille, en travaillant de manière gratuite, sans obtenir une reconnaissance de son travail et de son implication par la famille ou par la sphère publique. Albuquerque (2002) ajoute que ce comportement détermine sa marginalisation ou exclusion non seulement de la vie sociale de l'exploitation mais de la vie sociale de la communauté.

La polyvalence qui caractérise le travail des agricultrices est souvent vécue comme déqualifiante : « tout faire, c'est ne pas avoir de compétences » (Rieu, 2004).

Plusieurs études, affirment que la dévalorisation du travail féminin et la suprématie du masculin sur le féminin sont des faits universellement répandus dans le temps et l'espace. En tous lieux, on vérifie la différenciation des activités et le travail exécuté par les femmes est généralement estimé être de qualité inférieure.

La dépréciation des activités féminines a des conséquences directes sur le niveau de vie des populations rurales. Certaines de ces conséquences sont : la subordination de la femme, des salaires plus faibles, une qualification moindre, une autorité limitée et des conditions de travail plus difficiles. Ignoré et occulté,

le travail féminin n'est pas pris en considération par les institutions de formation et de vulgarisation agricole (Droy, 1990). C'est pourquoi, le rôle social de la femme dans les exploitations n'est pas encore aujourd'hui défini et se trouve en construction permanente.

2.3 – Quels sont les travaux des femmes rurales ?

Le travail des femmes dans les exploitations est pluriel et largement déterminé par les caractéristiques de l'exploitation (taille, productions, logique professionnelle) et la trajectoire individuelle des femmes (socialisation et formation). L'on sait notamment que dans les exploitations d'élevage, fruitières et de polyculture, les femmes sont plus impliquées dans les activités productives que dans les exploitations céréalières où la quasi-totalité des tâches est mécanisée et peut être effectuée par une seule personne (Rieu, 2004).

Barthez (2002), soutient que l'espace féminin ne se réduit pas à la maison et à la cour de ferme mais s'étend à l'ensemble des travaux agricoles. La femme participe aux travaux des champs, parfois très durement notamment à des moments cruciaux tel que les moissons, les semailles ou l'entretien de parcelles cultivées. Elle travaille aussi à l'étable, aux soins aux animaux et à la traite des vaches laitières. Les femmes sont adaptables et flexibles à la force de travail et pour cette raison sont vues souvent comme collaborateurs de l'agriculteur.

Il existe quelques travaux agricoles dans lesquels les femmes sont considérées comme incompetentes puisqu'elles manquent de force physique ou de technique. Ceci les conditionne à effectuer des tâches en rapport au secrétariat, à la comptabilité ou certains les travaux agricoles les plus légers.

L'information fournie par Riss (1982) sur l'Afrique sub-saharienne montre que la femme est devenue tributaire du mari, du fils ou d'un parent pour tous les travaux de culture qui se font à l'aide de machines comme c'est le cas pour les semailles ou le désherbage des arachides. Le désherbage est également plus rapide et facile par le passage régulier de la houe mécanique et la femme demande souvent l'aide de l'homme pour pouvoir en profiter. Il est de rigueur que le mari aide sa femme dans ces travaux, mais dès que celle-ci a des fils pouvant passer les machines, il ne s'occupe plus des champs de son épouse. Dans ce cas et afin de ne pas trop accaparer ses enfants, la femme est souvent obligée de rétribuer des aides pour le désherbage. Sa situation devient difficile dans le domaine agricole. Elle ne prend plus d'initiatives personnelles, elle se soumet toujours aux décisions des hommes. Quelle que soit sa situation, (mariée, divorcée ou veuve), elle organisera son activité en fonction de celle de l'homme. Enfin, elle ne participe jamais directement aux négociations de vente de sa récolte puisqu'elle n'a pas les moyens pratiques de l'acheminer jusqu'à la coopérative. Elle s'en remet à son mari ou à un parent qui se charge de la vente de ses produits et qui lui rapporte ensuite le montant. Depuis que la femme cultive personnellement sa parcelle d'arachide, la surface de celle-ci n'a pas varié, seules les méthodes culturelles ont changé (Riss 1982).

III) Les femmes et le développement rural

Après avoir été longtemps ignoré, le rôle de la femme dans le développement agricole et rural a occupé l'avant de la scène entre les années soixante-dix et quatre-vingt-dix, grâce à la consolidation des liens et des connaissances. Malheureusement, l'intégration des problèmes de la femme dans les stratégies de développement est toujours freinée par le manque de moyens et de volonté des agences de développement et des gouvernements nationaux.

C'est donc vers le milieu de la décennie des années soixante-dix qu'apparaissent des plans et des projets qui incluent explicitement la femme au développement (analyse connue comme Femme et Développement), en essayant de l'intégrer à des projets visant à générer revenu et emploi, parce qu'il est souligné que les femmes ne sont pas liée à la production.

Durant les années quatre-vingt, la priorité a été donnée à l'analyse de Femme dans le Développement (MED) qui reconnaît la contribution féminine non seulement au niveau des sphères domestique et reproductive mais aussi dans la sphère productive. Une analyse plus récente est celui de Genre en Développement (GED), qui met l'accent sur les relations entre des hommes et des femmes dans la société, et reconnaît la construction sociale de ce qui est féminin et de ce qui est masculin comme explicative des rôles, des conduites et des positions des êtres humains dans les processus économiques et sociaux. Bien que cette analyse soit plus appropriée pour dépasser la condition de subordination des femmes, dans la pratique l'appliquer dans l'analyse des problèmes et dans la conception de solutions s'avère difficile, parce qu'il existe des vices de ce qui est patriarcal, entre eux : l'organisation institutionnelle reste inaltérée ; les systèmes d'information, de planification, de suivi et d'évaluation ne produisent pas de données par sexe ; et les décisions le long de la chaîne d'intervention du développement rural sont prises par les hommes (Chiappe, 2002).

3.1 - Rôle et équité de genre

La fonction de la femme dans le développement rural et agricole a produit de nombreux mythes et malentendus. Par exemple, on pourrait citer le cas de projets d'élevage où ils sont explicités comme appropriés par les hommes, parce qu'on présuppose que « les femmes ne disposent pas de l'expérience, ni de la force nécessaire pour leur maniement, et par contre, les projets de couture artisanale ou de maniement de plantes médicinales sont identifiés propres pour des femmes ». De cette manière comme commente Osorio (2006), les projets sont conçus et sont opérés sous la construction sociale de ce qui « est ou doivent être » des projets propres pour les hommes et pour les femmes. Ils sont en outre représentés et assumés ainsi par les mêmes bénéficiaires des projets et constituent les principales demandes devant les institutions financières.

Les changements significatifs, qui ont été produits dans le secteur agricole pendant les vingt dernières années, ont affecté à la fois le rôle de la femme

mais aussi la perception de ce dernier. Cependant, l'absence continue de politiques et les stratégies de planification adéquates conduit à dissimuler la contribution des femmes à l'agriculture. Le refus permanent de reconnaître et de tenir compte de la connaissance et du travail agricole des femmes, ainsi que l'incapacité qui doit être intégrée à la réalité de la condition féminine dans les théories, les politiques et les programmes de développement sont des manifestes à tous les niveaux du développement économique mondial (Booth et Protais, 1999).

Actuellement, certaines des actions d'organismes internationaux (Organisation des Nations Unies, Banque Mondiale) et de certaines institutions européennes en particulier, ont eu des répercussions sur la situation de la femme dans divers domaines, puisqu'elles ont défini des politiques plus explicites en matière d'égalité entre les sexes. Néanmoins, il reste rare de trouver dans des cadres politiques et financiers, des travaux qui considèrent la globalisation avec une perspective de genre.

L'incorporation de l'analyse du genre dans le développement rural est spécialement déterminée dans la mesure où 1) il s'agit de territoires plus traditionnels et intensément touchés par les contrastes et par les inégalités entre les hommes et les femmes dans l'accès et la distribution des ressources et des bénéfices du développement et 2) les conditions et l'organisation de la production et de la vie domestique joue sur le degré d'isolement dont souffrent les femmes (Cinterfor/OIT, 2008).

Outre ces objectifs, l'équité des genres vise à permettre aux femmes d'exprimer leurs besoins et de développer leur potentiel dans la maison et dans l'ensemble de la communauté. Pour sa part, le développement rural est une perspective du progrès qui est liée de manière chaque fois plus ferme avec celle du développement local. Cela requiert une approche collective de changement social à moyen et long terme et la promotion des connexions et réseaux entre tous les protagonistes afin de créer une dynamique endogène, en intégrant le secteur social et le secteur économique dans une analyse globale (Cinterfor/OIT, 2008). Dans cette scène, et à titre de simple exemple, promouvoir une participation et une représentation féminine plus grande dans des organisations rurales, fortes et indépendantes, peut constituer un moyen efficace d'assurer un développement soutenable et socialement égalitaire.

3.2 - Les actions et les programmes de développement

Bien que la contribution des femmes rurales au développement de ses zones et de communautés soit très significative, elles se trouvent toujours en minorité dans tous les processus d'adoption des décisions et de planification, spécialement à l'échelle régionale et nationale. Pour la Commission Européenne (2000), cela est expliqué par la multiplicité de tâches et la charge de travail de la femme, mais aussi par la persistance des points de vue traditionnels sur la répartition des rôles entre les femmes et les hommes dans la société.

Durant les dernières années les femmes elles-mêmes se sont motivé entre elles pour établir des micro-projets productifs et innovateurs, qui supposent une avancée dans l'évolution des formes de production, dans la création de nouveaux emplois et, en définitive, dans la modernisation du milieu rural. Malgré cela, les femmes qui entreprennent des activités productives et artisanales se trouvent généralement avec des difficultés objectives, comme l'accès difficile au financement, le manque de services adéquats d'aide à la gestion, le manque d'une formation professionnelle adaptée aux nécessités spécifiques des femmes qui veulent créer ou gérer une entreprise, et la faible reconnaissance de ses contributions dans les processus de développement rural (Chiappe, 2002).

Dans la construction de programmes de développement et dans la mise en place de projets nous voyons que divers acteurs ont différentes stratégies et intérêts, de sorte que chacun agit selon ses règles propres. Ceci a affecté certaines expériences de femmes dans la participation à des projets productifs, souvent en les amenant à l'échec, et par conséquent en les laissant avec des dettes, en provoquant des conflits à l'intérieur de l'unité domestique et dans la communauté. C'est ce qui explique pourquoi beaucoup ont renoncé. Cependant, beaucoup persistent à vouloir continuer à gérer des projets non seulement pour des intérêts sociaux et économiques mais aussi parce que « les projets plus qu'une fin, constituent un moyen ».

Inclusivement, pour certaines femmes, c'est un mécanisme pour entamer des processus de participation indépendante des hommes, obtenir une part d'autonomie, s'impliquer dans les processus de direction et fortifier son auto-estime. Osorio (2006), affirme que, parfois, ceci permet aux femmes d'obtenir un certain pouvoir symbolique, c'est-à-dire une reconnaissance familiale, collective et communautaire.

Le bas niveau de participation des femmes dans les processus de prise de décision conduit inévitablement à la distorsion des priorités des politiques des organisations de développement. La participation équilibrée des hommes et des femmes dans l'adoption de décisions est importante pour la démocratie locale et pour la qualité des décisions sur des questions qui ont des répercussions sur la vie et le futur des communautés et des économies rurales (Commission Européenne, 2000).

Dans les pays en développement, les politiques agricoles ne font pas cas en général de l'importance sociale et économique des femmes dans le travail agricole. Mais sans une évaluation et une considération de la contribution des femmes dans la planification agricole, il sera impossible de garantir la sécurité alimentaire nationale et de promouvoir un développement rural durable et équitable.

3.3 - Évolution du rôle de la femme rurale

La place de la femme dans l'agriculture mondiale a évolué, comme dans le reste de la société. Elle a acquis davantage d'autorité légale et une plus grande

autonomie dans la famille avec l'autorisation à la contraception et à l'échec. En cherchant aussi davantage d'indépendance économique, en France, les femmes ont effectué en masse, à partir des années soixante, leur entrée dans le monde du travail salarié, en impliquant une chute du nombre des aides familiales, en particulier, en agriculture. De manière plus générale, c'est la famille qui dans son ensemble a changé. La famille d'aujourd'hui se forme à partir de l'alliance entre deux individus et ceci depuis sa professionnalisation respective. Les partenaires acquièrent d'abord un emploi, ensuite se marient ou vivent ensemble. Cette antériorité du métier à la formation du couple et la division de l'autorité parentale entre conjoint réduisent la hiérarchie des relations homme/femme, et introduisent de l'individualisme au sein de la famille (Barthez, 2006).

L'amélioration de la place des femmes dans l'agriculture passe aussi par des mesures qui lui permettent de concilier leur vie professionnelle et familiale. Quelques institutions, comme c'est le cas pour la MSA³ en France, ont mis en place des politiques innovatrices qui ont fait évoluer les conditions de vie des femmes rurales en développant, avec la dimension économique, une dimension familiale et sociale qui était trop négligée peut-être traditionnellement en agriculture et qui est fondamentale pour l'équilibre et la qualité de vie de chacun. Ceci a permis aux femmes de défendre par elle-même ses intérêts propres, et aussi, comme conjoint ou mère, adopter dans sa vie quotidienne des comportements qui leur donnent le lieu qu'on voudrait lui voir reconnaître. Nolfo (2005) affirme qu'il ne s'agit pas d'adopter une attitude de militant féministe mais simplement d'affirmer que tous les membres d'une famille sont complémentaires et que chacun doit avoir un lieu.

Les études détaillées, effectuées ces dix dernières années sur la condition des femmes rurales de l'Afrique sub-saharienne, ont révélé que les traditions relatives à l'utilisation du temps et à la distribution des tâches selon le sexe, ainsi que les droits associés aux tâches agricoles et domestiques, avaient subi des changements profonds. La majorité des petits agriculteurs (qui constituent le fondement du secteur agricole) sont des femmes (Devenet, 2008) ; elles fournissent la partie fondamentale de la main-d'oeuvre agricole, garantissent la gestion quotidienne de nombreuses exploitations et sont fréquemment des chefs de famille.

Les principaux changements que soulignent Booth et Protais (1999), sont décrits ensuite.

- La répartition du travail entre les sexes est moins distincte dans les activités ou les entreprises agricoles : les deux sexes s'occupent à présent des cultures vivrières et des cultures de rente, et les femmes participent plus régulièrement que les hommes aux activités agricoles.

- La répartition du travail entre les sexes selon la nature des tâches s'estompe également et les femmes réalisent de plus en plus d'activités autrefois réservées aux hommes : les femmes s'occupent personnellement de

³ MSA : Mutualité Sociale Agricole

la plupart des opérations agricoles et se font aider par des membres de la famille ou des ouvriers agricoles ; les femmes sont maintenant fortement impliquées dans le défrichage des terres.

- Dans les ménages ruraux, les décisions concernant le choix des cultures, les pratiques culturales et l'utilisation des revenus sont prises conjointement par les femmes et par les hommes : ces décisions dépendent généralement des parcelles de terre et des revenus issus de ces parcelles ; les hommes continuent toutefois à exercer une influence prépondérante sur les décisions, relatives aux modèles cultureux et les intrants, prises par leurs épouses ou les femmes de leur famille ; il en va de même des dépenses afférentes aux intrants.

- La division traditionnelle entre les sexes s'atténue aussi en matière de droits et d'obligations dans le ménage : le premier facteur responsable de la destruction du cadre traditionnel régissant les droits réside dans le départ des hommes en quête de sources de revenus ; dès lors, les femmes rurales voient se multiplier les occasions d'obtenir des rentrées ; cependant, leurs droits de femmes n'ont pas évolué parallèlement à l'accroissement de leurs responsabilités agricoles ou non agricoles, ou à la diminution des obligations des hommes.

- Indépendamment de la saison, les femmes travaillent plus longtemps que les hommes, que ce soit dans le cadre d'activités agricoles ou ménagères : la charge élevée de travail féminin comprend le plus souvent des tâches manuelles à caractère ménager, agricole et non agricole ; escompter un nouvel accroissement de cette charge au-delà des niveaux actuels est irréaliste ; les femmes sont tiraillées entre leurs nombreuses tâches et manquent de temps.

- Les ménages dirigés par une femme constituent un phénomène de plus en plus fréquent en Afrique subsaharienne.

La libéralisation du commerce et l'intensification de la concurrence internationale ont eu pour conséquence une croissance au niveau mondial (avec des rares exceptions, telle que l'Afrique subsaharienne) de l'emploi salarié et du travail rémunéré des femmes. Cependant, et c'est un des paradoxes de la mondialisation, cet accroissement s'est accompagné de la précarisation et de la vulnérabilité accrues de ces emplois. Pour les salariés, les inégalités de conditions de travail et de santé n'ont pas été significativement amenuisées avec la croissance de l'emploi salarié des femmes, et le partage du travail domestique n'a pas changé véritablement en dépit des responsabilités croissantes, au moins d'une partie de ces femmes, dans le domaine du travail professionnel. En effet, les changements dans la répartition du travail domestique sont très lents. Le développement des technologies domestiques tend à rendre ces tâches moins pénibles, mais la division sexuelle du travail domestique et l'assignation de ce dernier aux femmes sont restées les mêmes (Bisilliat, 2003).

Silencieusement, les femmes ont essayé de survivre et de résister aux transformations de l'agriculture qui ont contribué à leur marginalisation de certaines d'entre elles. Dans ce cas, les projets agricoles d'aujourd'hui ne s'adressent pas à elles. Reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour arriver à une égalité entre genres dans l'agriculture au niveau mondial.

Actuellement, les femmes sont davantage en liens, cherchent à être groupées, être organisées, pour ainsi pouvoir améliorer leur vie quotidienne et celle de leur famille qui est primordiale. Elles ont pris conscience que seules, elles obtiennent peu de choses tandis qu'en étant groupées, en partageant leurs préoccupations et leurs connaissances, elles font progresser la société. Ramond *et al.* (1997) disent que la volonté collective est un moyen de faire évoluer le monde vers un futur plus humain.

CONCLUSION

En voyant la diversité des situations des femmes rurales dans les différentes régions du monde, nous pouvons dire que le travail des femmes dans l'agriculture présente quelques caractéristiques communes :

- la contribution des femmes au travail agricole est importante et parfois supérieure à celle des hommes.
- les tâches domestiques lui demandent trop de temps et d'énergie par la multiplicité d'activités.
- les activités féminines sont variées, depuis la transformation de produits, le commerce, la veille d'animaux, etc.
- toutes ont pour principal objectif de trouver une source de revenus pour faire face aux obligations familiales.

Mais quotidiennement les femmes sont face à la non visibilité de leur travail et de leur contribution quotidienne à la reproduction matérielle de la vie en raison de la forte pression patriarcale qui reste en place dans le milieu agricole. Ceci continue de nos jours à conditionner l'identité et les statut sociale des femmes rurales.

Les agricultrices et les femmes en milieu rural ont elles-mêmes démontré qu'elles sont moins favorisées que les agriculteurs. Les stéréotypes sexuels, qui persistent dans les milieux agricoles, provoquent les inégalités suivantes : participation inégale des femmes au sein des organismes agricoles ; influence limitée des femmes sur les politiques agricoles ; législation injuste ; restrictions imposées aux femmes concernant la propriété et le contrôle des ressources ; situation socioéconomique inférieure des agricultrices et vulnérabilité accrue à la pauvreté et à l'insécurité économique.

Pour obtenir une évolution dans leur positionnement au niveau social, culturel, politique et économique, les femmes ont un rôle à assumer. Elles doivent effectuer un effort d'intégration et être disposées à défendre leurs arguments devant les responsables des prises de décisions. Elles doivent apprendre à faire un meilleur usage des ressources financières et techniques disponibles pour favoriser leurs propres initiatives de développement. Les réseaux et les associations de femmes rurales auxquelles elles prennent part de manière active sont des éléments sur lesquels elles peuvent s'appuyer pour aller vers plus d'égalité et participer au développement rural. Elles doivent aussi répondre au défi de faire prendre en considération leurs nécessités et leurs intérêts dans le cadre de la mise en place des mesures générales de développement .

BIBLIOGRAPHIE

ALBUQUERQUE DE MELO, L., 2002. Injustiças de Gênero: o trabalho da mulher na agricultura familiar. *In: XIII Encontro da Associação Brasileira de Estudos Populacionais*, 4-8 de novembro de 2002, Ouro Preto, Minas Gerais, Brasil.

BARTHEZ, A., 2002. Femmes en agriculture : de l'aide familiale à l'agricultrice. III^{ème} Congrès Mondial des Femmes Rurales. 2-4 octobre 2002, Madrid, Espagne.

BARTHEZ, A., 2006. Aujourd'hui on rentre dans l'agriculture par choix. Les enjeux de l'installation. *L'installation social*. pp. 44 - 47.

BAYLINA FERRÉ, M. et SALAMAÑA SERRA, I., 2006. El lugar del género en la geografía rural. *Boletín de la A.G.E.*, n° 41, pp. 99 - 112.

BISILLIAT J., 1992. Relations de genre et développement. Femmes et sociétés. Orstom, Paris. 326 p.

BISILLIAT J., 2003. Regards de femmes sur la globalisation. Approches critiques. Karthala, Paris. 316 p.

BOOTH, G. et PROTAIS, M. J., 1999. Le rôle économique des femmes dans le développement agricole et rural : promotion des activités génératrices de revenus. Rapport de synthèse d'un séminaire. Athènes, Grèce, 18-22 de octobre. Centre technique de coopération agricole et rurale, Wageningen. 64 p.

BRANDTH, B., 2002. Gender Identity in European Family Farming : a Literature Review. *Sociologia Ruralis*, vol. 42, n° 3, pp 181-200.

CAMARERO, L. A., CASTELLANOS, M. L., GARCIA, I., SAMPEDRO, R., 2006. El trabajo desvelado. Trayectorias ocupacionales de las mujeres rurales de España. Catálogo general de publicaciones oficiales. N° 95. Instituto de la mujer. Madrid, España. 190 p.

CENTRO INTERAMERICANO PARA EL DESARROLLO DEL CONOCIMIENTO EN LA FORMACIÓN PROFESIONAL. ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL DEL TRABAJO. [On line] [5/03/2008] <URL: <http://www.cinterfor.org.uy/public/spanish/region/ampro/cinterfor/temas/rural/genero/index.htm>

CHIAPPE, M. B., 2002. Las mujeres rurales del Uruguay en el marco de la liberalización económica y comercial. Centro Interdisciplinario de Estudios sobre el Desarrollo, Uruguay. Serie de investigaciones N° 144. 28 p.

CHIAPPE, M. B., 2005. La situación de las mujeres rurales en la agricultura familiar de cinco países de América Latina. Informe de la Asociación Latinoamericana de Organizaciones de Promoción. Montevideo, Uruguay. 34 p.

COMISIÓN EUROPEA, 2000. Participación de las mujeres en el desarrollo rural - Un futuro cierto para la Europa rural. Luxemburgo: Oficina de Publicaciones Oficiales de las Comunidades Europeas. 26 p.

DEVENET, 2008. Participation de la femme au développement en milieu rural. [On line]. [7/03/2008]. <URL : <http://www.devenet.free.fr/femmeetdeveloppement.html>

DROY, I., 1990. Femmes et développement rural. Éditions Karthala, Paris. 182 p.

HAMEL, T. et MORISSET M., 1995. Les facteurs déterminants de l'implication des femmes en agriculture au Québec. Recherches féministes, vol. 8, n° 2, pp 67-90.

NOLFO, N., 2005. Elles ne baissent pas les bras. Bulletin d'Information de la Mutualité Sociale Agricole, n° 58, pp 22-25.

OSORIO, C., 2006. El papel de los mediadores en la construcción de proyectos de desarrollo rural con enfoque de género. VII Congreso Internacional de Sociología Rural. 20-25 Noviembre, Quito, Ecuador.

RAMOND, F., PANTHOU, B., PINA, M. P., 1987. Les femmes et le développement : Abeilles et Fourmis. Economica, Paris. 175 p.

RIEU, A., 2004. Agriculture et rapports sociaux de sexe. Cahiers du Genre, *Loin des mégapoles, couples et travail indépendant*, L'Harmattan, n° 37, pp 115-130.

RISS, M. D., 1982. La place de la femme dans les mutations internes de l'économie rurale à partir d'un exemple sénégalais. *In* : Les choix de modernité. Université Louis-Pasteur, Strasbourg. pp 417-431.

SILVEIRA, S. 2005. Desarrollo rural, género y formación para el trabajo. *In*: Participación, productividad y formación: La trayectoria de la Asociación de Mujeres Rurales del Uruguay – AMRU. Montevideo, CINTERFOR/OIT, 91 p.